

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC8695 **Groupe :** 10

Titre : Problèmes et questions méthodologiques de la recherche :
Sociologie historique

Session : Automne 2018

Enseignant : F. Guillaume Dufour
Téléphone : (514) 987-3000 poste 7015
Bureau : A-5310
Courriel : dufour.frederick_guillaume@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement **dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.**

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

SOC8695-10 Problèmes et questions méthodologiques de la recherche

Ce cours sera consacré à des démarches et des problèmes méthodologiques plus spécifiques à trois champs de la sociologie historique et politique.

La première partie du cours sera consacrée aux méthodes comparatives en sociologie historique et politique. Si la problématisation de ces questions méthodologiques remonte à John Stuart Mill et Max Weber, nous nous intéresserons essentiellement aux débats contemporains sur ces questions. Nous nous pencherons sur la question de la sélection des cas devant faire l'objet d'une comparaison, sur les choix méthodologiques qu'impliquent le nombre de cas étudiés, ainsi que sur l'enjeu du séquençage historique des comparaisons.

Puis, nous nous intéresserons à certaines controverses méthodologiques qui ponctuent l'évolution récente du champ d'études interdisciplinaire sur le nationalisme et de l'ethnicité. En nous penchant sur ce champ, nous reverrons notamment l'actualité de la tension entre les démarches causales et interprétatives; à l'opposition entre les approches ethno-symboliques et macrohistoriques; et à la difficile question des méthodes de mesures de l'ethnicité ou du sentiment national.

Enfin, nous aborderons dans la troisième partie du cours, trois approches méthodologiques dans le champ de l'histoire et de la sociologie des idées politiques, soit l'approche sociolinguistique de l'École de Cambridge, l'approche des idées politiques en histoire sociale et la sociologie des champs et des réseaux. Cette section sera l'occasion de revenir sur les notions de contexte, d'intentionnalité et sur la théorie des actes de langage. De façon plus générale, cette section sera l'occasion d'aborder la relation entre l'étude empirique des idées politiques et l'étude philosophique de celles-ci.

Organisation des séances

10 septembre. Présentation

I - Démarches et méthodes comparatives en sociologie historique et politique

17 septembre. L'objet de la sociologie politique et historique

Frédéric Guillaume Dufour, « La sociologique historique : questions de méthode », *La sociologie historique. Traditions, trajectoires et débats*, Presses de l'Université du Québec, 2015, 39-86.

Charles C. Ragin, "The Goals of Social Research", *Constructing Social Research*, Thousand Oaks, Pine Forge Press, 31-53.

24 septembre. La démarche comparative en sciences sociales

Kathleen Thelen et James Mahoney, « Comparative-Historical Analysis in Contemporary Political Science », *Advances in Comparative-Historical Analysis*, Cambridge University Press, 2015, 3-36.

Daniel Ritter, « Comparative Historical Research », Donatella Della Porta (éd.) *Methodological Practices in Social Movement Research*, Oxford University Press, 2014, 97-116.

1^{er} octobre – Congé élection provinciale

8 octobre : Congé de l'action de grâce

James Mahoney et Daniel Schendul, "Historical Context and Path Dependence", Robert E. Goodin et Charles Tilly (éds.) *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, Oxford University Press, 2006, 454-471.

Matthew Lange, "Within-Cases Methods and the Analysis of Temporality in Inter-Cases Relations", *Comparative Historical Methods*, Sage, 2013, 70-85.

15 octobre.

II – Controverses sociohistorique et ethnographique dans l'étude du nationalisme et de l'ethnicité

22 octobre : semaine de lecture

29 octobre. Des objets aux méthodes en sociologie du nationalisme et de l'ethnicité

Jyoti Puri, « Vexed Links: Perspectives on Nationalism, the State, and Modernity », *Encountering Nationalism*, Malden, Blackwell, 2004, p. 22-71.

Roger Brubaker, "Ethnicity, Race and Nationalism", *Annual Review of Sociology*, 35, (2009): 21-42.

5 novembre. Macrosociologie et ethnologie dans l'étude du nationalisme

La controverse Fox/Miller-Idriss vs Smith sur le « Everyday Nationhood »

Jon E. Fox et Cynthia Miller-Idriss, « Everyday Nationhood », *Ethnicities*, vol. 8 (4) 2008: 536-562.

Anthony Smith, "The Limits of Everyday Nationhood", *Ethnicities*, vol. 8 (4) 2008: 563-572.

Jon E. Fox et Cynthia Miller-Idriss, « The 'Here and Now' of Everyday Nationhood », *Ethnicities*, vol. 8 (4) 2008: 573-576.

12. novembre. Modèles et problèmes de catégorisation et d'identification dans l'étude de l'ethnicité

Richard Jenkins, "Extraits", *Rethinking Ethnicity. Arguments and Explorations (2e édition)*, Londres, Sage Publications, 2008, 54-89.

Michèle Lamont, "Introduction", "Appendix A: Methods and Analysis"; "Appendix B: The Context of the Interview", *The Dignity of Working Men*, Cambridge, Harvard University Press, 2000, p. 1-13; 251-264.

19 novembre. La controverse Smith – Özkirimli sur l'ethnosymbolisme

Umut Özkirimli, « The Nation as an Artichoke? A Critique of Ethnosymbolist Account of Nationalism », *Nations and Nationalism*, (2003), 339-355.

Anthony Smith "The Poverty of Anti-Nationalist Modernism", *Nations and Nationalism*, (2003), 357-370.

26 novembre. Le nationalisme comme objet de comparaison : le problème des échelles et des mécanismes analogues

F. Guillaume Dufour, "La sociologie historique du nationalisme", *La sociologie historique. Traditions, trajectoires et débats*, Presses de l'Université du Québec à Montréal, 2015, 355-398.

Krishan Kumar, « Empires and Nations. Convergence or Divergence? », George Steinmetz (éd). *Sociology and Empire. The Imperial Entanglements of a Discipline*, Duke University Press, 2013, 279-299.

III - Méthodes empiriques en études des idées politiques

3 décembre. Les fondements de l'École de Cambridge en histoire des idées politiques

J.G.A. Pocock, "Languages and Their Implications: The Transformation of the Study of Political Thought", *Politics, Language and Time. Essays on Political Thought and History*, University of Chicago Press, 1989, 3-41.

Quentin Skinner, "Preface", in *The Foundations of Modern Political Thought*, Cambridge University Press, 1978, ix-xv.

J.G.A. Pocock, "The Politics of History: the Subaltern and the Subversive", in *Political Thought and History: Essays on Theory and Method*, Cambridge University Press, 2009, 239-256.

10 décembre. Contextes et intentions en histoire sociale des idées politiques

Ellen Meiksins Wood, "The Social History of Political Theory", *Citizens to Lords. A Social History of Western Political Thought From Antiquity to the Middle Ages*, New York, Verso, 2008, 1-27.

Neal Wood, « Marxism and the Historical Mode of Analysis », *Reflections on Political Theory. A Voice of Reason from the Past*, Palgrave, 2002, 133-154.

17 décembre. La sociologie des champs et la sociologie des réseaux

Pierre Bourdieu, « L'ontologie politique de Martin Heidegger », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.1, no. 5-6. pp. 109-156.

Margaret R. Somers, "What's Political or Cultural about Political Culture and the Public Sphere? Toward an Historical Sociology of Concept Formation", *Sociological Theory*, vol. 13, no. 2, 1995, pp. 113-144.

Jean-Guy Prévost, «Statistical Theory, Scientific Rivalry and War Politics in Fascist Italy (1939-1943) », dans Brian Balmer and Amparo Gomez (eds), *Science Policies in Twentieth Century Dictatorships: Spain, Italy and Argentina*, Londres, Ashgate, 2015, pp. 159-177.

Périodiques recommandés dans le cadre du cours

American Sociological Review	Journal of Historical Sociology
American Journal of Sociology	Journal of Race and Class
British Journal of Sociology	Nations and Nationalism
Cahiers de recherche sociologique	Pattern of Prejudices
Cambridge Review of International Affairs	Politique et société
Comparative Politics	Revue canadienne de sociologie
Comparative Studies in History and Society	Revue internationale de politique comparée
Economy and Society	Social Science History
Ethnic and Racial Studies	Sociologie et société
Ethnicities	Theory and Society
European Journal of International Relations	The Sociological Review
Histoire sociale	
History of Political Thought	

MODE D'ÉVALUATION

Présentation orale du plan de travail de session (15%)

Une présentation de 10 à 15 minutes qui doit contenir :

- la problématique du travail
- les enjeux méthodologiques soulevés par le travail
- les auteurs, textes et concepts mobilisés dans le cadre du travail
- une bibliographie prospective

Travail de session (40%)

Le travail doit être en lien avec un débat méthodologique présenté dans une des trois parties du cours.

Échéancier : Le travail de fin de session doit être remis sur moodle avant le 30 décembre 2018.

Longueur : 6000-6500 mots bibliographie non incluse

Consignes

Le travail est plus qu'un résumé de plusieurs textes. C'est une réflexion originale, rigoureuse et succincte qui démontre la capacité d'intégrer un ensemble de textes dans une problématique personnelle.

- Identifier une problématique personnelle, claire et succincte qui tient compte de la longueur requise.
- Présenter la problématique au début du texte et indiquer rapidement les étapes et arguments à travers lesquels elle sera approfondie (un plan de l'argument).
- Développer la problématique en décomposant et présentant clairement vos arguments (développement).
- Démontrer une maîtrise manifeste des textes du cours en lien avec la problématique abordée (très important).
- Accorder une attention particulière à la définition des concepts.
- Présenter une conclusion qui effectue un retour sur la problématique de départ.
- Présenter une bibliographie.

Exposé oral (25%)

Durée : 15 minutes-20 minutes

L'exposé oral est davantage qu'un résumé des textes à lire. Il doit prendre pour acquis que chacun et chacune a déjà lu les textes. Il doit cerner les enjeux théoriques; comparer la méthode, les concepts et la thèse de l'auteur avec les autres textes de la section; et proposer une critique sur le fond et non la forme du texte. L'exposé est un exercice qui se doit d'être succinct, synthétique et, dans la mesure du possible, accrocheur. L'évaluation tiendra compte des capacités analytiques et non pas rhétorique des étudiants-tes. Il est important de ne pas dépasser 20 minutes.

La participation (20%)

Une bonne participation implique davantage que la présence en classe. Un-e bon-ne participant-e intervient régulièrement dans la discussion; il ou elle favorise la participation des autres; et, il ou elle respecte l'esprit de la discussion (son fil conducteur).

L'évaluation critique des textes et des exposés est la bienvenue, mais je rappelle que le procès d'intention et l'attaque des auteurs ad hominem n'est pas plus une démarche sociologique, qu'une posture critique. Une démarche critique doit d'abord procéder à la meilleure reconstruction possible des objectifs et des arguments de l'auteur du texte ou d'un exposé oral et non pas porter sur les objectifs que vous pensez que l'auteur aurait

dû avoir. Puis, elle doit présenter les forces et les limites d'un texte en fonction des objectifs de l'auteur, évaluer la cohérence interne de l'argument présenté, la précision des concepts présentés, et lorsque cela s'applique, l'heuristique de la théorie proposée.

Grille d'évaluation : Travail final (100 % reporté sur 40%)

	Excellent	Bien	Passable	Insatisfaisant
Introduction (/ 15 points)				
La problématique est présentée sous forme d'une idée directrice (ce que vous voulez démontrer). /10	10 Les règles de rédaction de l'introduction sont très bien respectées.	8 Les règles de rédaction de l'introduction sont respectées.	6 Le respect des règles de rédaction de l'introduction doit être amélioré.	0 Les règles de rédaction de l'introduction ne sont pas respectées.
Les étapes de l'argument sont clairement annoncées dans un plan. /5	5 Les étapes de l'argument sont clairement établies.	4 Les étapes de l'argument sont présentées.	3 Il faut clarifier les étapes de l'argument.	0 Les étapes de l'argument ne sont pas présentées.
Développement (/ 65 points)				
Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents et une intégration soutenue des textes du cours liés à la problématique. /20	20 Le propos s'appuie sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.	15 Le propos s'appuie sur des renseignements précis et pertinents.	10 Le propos devrait s'appuyer davantage sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.	0 Le propos ne s'appuie pas sur des renseignements nombreux, précis et pertinents.

L'argumentation démontre une capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances conceptuelles et théoriques abordées dans le cours. /25	25 L'argumentation démontre une excellente capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances.	20 L'argumentation démontre une bonne capacité d'analyse, de synthèse et d'intégration des connaissances.	15 L'argumentation présente certaines lacunes au niveau de l'analyse, de la synthèse et de l'intégration des connaissances.	0 L'argumentation ne démontre pas une analyse, une synthèse et une intégration des connaissances adéquates.
Le développement est divisé en plusieurs parties qui s'enchaînent de façon pertinente et cohérente. /20	20 Excellente organisation du développement	15 Bonne organisation du développement	10 L'organisation du développement doit être améliorée.	0 L'organisation du développement présente plusieurs lacunes.
Conclusion (/ 15 points)				
Une synthèse rappelle avec précision et pertinence les idées essentielles à retenir. /15	15 Excellente synthèse des idées	12 Bonne synthèse des idées	8 La synthèse des idées doit être améliorée	0 La synthèse des idées est absente
Respects des consignes et des normes de présentation (/5 points)				
Bibliographie et références <ul style="list-style-type: none"> • Le développement repose sur des sources académiques fiables et variées. • Les références sont nombreuses et appropriées. • La bibliographie et les références sont indiquées clairement. • Le nombre de mots est respecté 				
Qualité du français (Pénalité 5%)				
<p>Excellent (aucun point retranché) : La qualité du français est impeccable. Les phrases sont riches, complexes et variées. Le texte ne présente aucune faute d'accord. Tous les mots sont correctement orthographiés. La ponctuation est irréprochable.</p> <p>Bien (-0,1 à -0,9) : Le texte contient des fautes qui ne nuisent pas à la compréhension du texte. Les phrases sont généralement bien construites. Il y a quelques fautes d'accord, d'orthographe et de ponctuation.</p> <p>Incomplet (-1 à -1,9) : L'étudiant-e éprouve des difficultés de rédaction : les erreurs, nombreuses, nuisent à la lecture et à la compréhension du texte. Certaines phrases sont mal construites. Le texte présente des fautes d'accord. Il y a plusieurs fautes d'orthographe et erreurs de ponctuation.</p> <p>Insuffisant (-2 à -2,7) : La qualité du français est nettement insuffisante, ce qui a un impact majeur sur la lisibilité du travail. Plusieurs phrases sont asyntaxiques, quelques passages du texte sont incompréhensibles. Les accords ne sont généralement pas faits. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a peu ou pas de ponctuation.</p>				

DÉROULEMENT ET QUESTIONS FRÉQUENTES

Les travaux peuvent être imprimés recto-verso.

Les fichiers Power Point seront accessibles aux étudiants-tes qui ont un TDA ou TDAH (diagnostiqué) et qui en font la demande. Ces étudiants-es peuvent prendre rendez-vous avec moi afin de définir des ajustements appropriés au cas par cas.

À moins d'une entente préalable avec le professeur ou d'une raison médicale, il n'y aura pas de reprise pour les évaluations.

Assurez-vous de ne pas arriver en retard durant les exposés de vos collègues svp.

Les travaux pratiques devront être remis sur le site moodle du cours durant la période prévue à cet effet.

Une pénalité de 5% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

L'assistance au cours et la lecture des textes obligatoires est une condition de base pour la réussite de ce cours.

Les étudiants-es doivent consulter régulièrement leur courriel UQÀM (l'adresse normalisée nom.prénom@courrier.uqam.ca), ainsi que le moodle associé à ce cours, car le professeur l'utilisera pour communiquer avec le groupe.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca